

---

---

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 12 novembre 2018, à 19h30

Salle du conseil municipal

Secteur de Sainte-Monique

---

---

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise sur la rue de la Chapelle (lot 4 397 078), dans le secteur de Saint-Antoine. (X6 113)
3. Approbation des procès-verbaux.
4. Rapports sur la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et approbation des comptes payés et à payer. (G5 213 N1048)
5. Contrat relatif aux licences pour le logiciel de traitement de la paie pour les années 2019, 2020 et 2021. (G2 310 U4 N14811)
6. Ordonnance relative à la tenue d'une vente pour défaut de paiement de taxes le 21 décembre 2018. (G5 211 102)
7. Octroi d'une aide financière à « Club récréatif équestre des Laurentides (CREL) » pour le projet intitulé « Amélioration, entretien des infrastructures et signalisation des sentiers équestres » (FSDS-2018-11). (G5 500 N15207 #103298)
8. Octroi d'une aide financière à « Club équestre de Mirabel » pour le projet intitulé « Aménagement d'un sentier équestre – montée Verdon » (FSDS-2018-13). (G5 500 N15207 #104202)
9. Aide financière pour une demande présentée dans le cadre du Fonds de la relève agricole de Mirabel par « Ferme Vyvo-Lait s.e.n.c. », située au 12748, côte des Anges, dans le secteur de Saint-Augustin. (FRA-2018-03) (G5 500 N197 #103297)
10. Octroi d'une aide financière à « Table de concertation communautaire mirabelloise » pour le projet intitulé « Planification stratégique pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 » (FSPS-2018-04). (G5 500 N15193 #103698)
11. Octroi d'une aide financière au « Centre d'hébergement multiservices de Mirabel ». (X1 110 N8927 #102576)
12. Remboursement au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour le projet de la desserte internet haute vitesse et demande d'aide financière dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pour les années 2019 et 2020, relativement au projet Internet haute vitesse. (G5 500 U4 N15382 #101101 et 104250)
13. Acceptation provisoire de travaux.
14. Acceptation finale de travaux.
15. Signature d'une entente avec le propriétaire et promoteur « Développements Banlieu-Ouest inc. (Samuel Ménard) » relativement à la construction d'infrastructures municipales sur les rues ou parties de rues de l'Apothicaire, du Forgeron et de l'Armurier (lots 6 256 548, 6 256 549, 6 256 550, 6 256 476, 6 255 965), dans le secteur de Saint-Canut. (X3 S11 N15505)

16. Soumission relative à un mandat de services professionnels d'ingénierie concernant la réalisation des plans et devis pour la réfection et le réaménagement de la rue et du chemin Saint-Simon débutant au sud de la rue Henri-Piché et se terminant au nord de la rue de la Sablière ainsi que sur la route 158, de la rue du Défricheur à l'intersection de la rue Saint-Simon, dans le secteur de Saint-Canut. (2018-079) (X3 600 U3 N13922)
17. Soumission relative à un mandat de services professionnels d'ingénierie concernant les plans, devis et surveillance pour des travaux d'infrastructures municipales sur les rues de l'Apothicaire, du Charretier, du Forgeron, du Chapelier et de l'Armurier, dans le secteur de Saint-Canut. (2018-081) (X3 U3 N15502)
18. Acquisition du lot 3 494 074 (partie de la rue du Froment), dans le secteur de Saint-Augustin, de « Les Entreprises Binette & frères inc. ». (G7 100 N9070 #103904)
19. Acquisition d'une servitude permanente de drainage pluvial et de réseau d'égout sanitaire sur une partie des lots 6 028 125 et 6 028 126, dans le secteur de Saint-Janvier, de « 9224-3252 Québec inc. (Pascal Demers) ». (X3 512 S14 N15346 #104208)
20. Acquisition du réseau d'éclairage situé sur les rues Siméon-Lamarche et Joseph-Louis-Paradis (lots 5 908 003, 5 908 004 et 5 908 005), dans le secteur de Saint-Augustin. (X3 412 U4 N15097 #104179)
21. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 6 274 255 (8444, rue Ménard), dans le secteur de Saint-Augustin. (X4 210 S14 N14882 #104188)
22. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 5 943 238 (rue de l'Aigue-Marine), dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X4 210 S14 N15278 #104206)
23. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 5 256 720 (16825, rue de la Perle), dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X4 210 S14 N14894 #104219)
24. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 5 381 300 (rue de l'Esplanade), dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X4 210 S14 N14972 #104220)
25. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 5 381 297 (rue de l'Esplanade), dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X4 210 S14 N14972 #104222)
26. Vente de véhicules et équipements de la fourrière. (G6 400 N3705)
27. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2284 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de façon à prévoir des espaces libres minimums à respecter par rapport à certains usages sensibles pour les activités de culture (production) et de transformation de cannabis. (G8 400)
28. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2289 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de façon à permettre les établissements offrant des services d'entretien ménager avant et après sinistre dans la zone I 7-59, dans le secteur de Saint-Janvier. (G8 400)
29. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de façon à permettre les établissements offrant des services d'entretien ménager avant et après sinistre dans la zone I 7-59, dans le secteur de Saint-Janvier. (G8 400) (U-2289)

30. Adoption d'un second projet de règlement numéro PU-2274 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de façon à :
  - agrandir la zone H 5-49 à même une partie de la zone H 5-35, dans le secteur de Saint-Canut;
  - créer la zone H 5-87 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 5-35, dans le secteur de Saint-Canut;
  - créer la zone H 5-88 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone P 5-71 et une partie de la zone H 5-35, dans le secteur de Saint-Canut;
  - modifier les délimitations de la zone P 5-71 à même une partie de la zone H 5-35, dans le secteur de Saint-Canut;
  - agrandir la zone C 5-45 à même une partie de la zone H 5-49, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)
31. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement numéro 717 *Concernant la sécurité routière*, afin de modifier les limites de vitesse de certaines rues de plus de 50 km/h et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2285)
32. Adoption du règlement numéro 2248 modifiant le règlement numéro 1914 *Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Mirabel*, afin de prévoir des règles d'après-mandat pour certains employés. (G8 400)
33. Adoption du règlement numéro U-2275 modifiant le règlement de lotissement numéro U-948 de façon à :
  - permettre la réalisation d'habitations unifamiliales détachées dans les zones H 5-35 et H 5-87 sur des terrains ayant une superficie minimale de 360,0 mètres carrés, une largeur minimale de 12,0 mètres et une profondeur minimale de 29,0 mètres, dans le secteur de Saint-Canut;
  - permettre la réalisation d'habitations unifamiliales contiguës dans la zone H 5-88 sur des terrains ayant une superficie minimale de 165,0 mètres carrés, une largeur minimale de 6,0 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains de rangée, une superficie minimale de 240,0 mètres carrés, une largeur minimale de 8,0 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains d'extrémité de rangée et une superficie minimale de 300,0 mètres carrés, une largeur minimale de 11,5 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains de coin, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)
34. Adoption du règlement numéro 2276 modifiant le règlement numéro 1333 concernant le traitement des élus municipaux, afin d'assurer le versement de l'allocation de départ et de transition, sans réduction, à certaines conditions. (G8 400)
35. Adoption du règlement numéro U-2279 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de façon à :
  - créer la zone H 7-186 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 7-175, dans le secteur de Saint-Janvier;
  - permettre les habitations multifamiliales détachées d'un maximum de 5 logements dans la zone H 10-2, dans le secteur de Saint-Augustin. (G8 400)
36. Adoption du règlement numéro 2283 décrétant le versement d'une redevance relativement au déboisement dans des bois et corridors forestiers métropolitains et création d'un fonds destiné au développement d'activités économiques et à la revalorisation de l'environnement. (G8 400)
37. Fin de la période d'essai et fin d'emploi de l'employé matricule numéro 1857. (G4 200)
38. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-53, relativement à la construction d'un bâtiment commercial sis au 8171, chemin du Chicot Nord sur le lot 3 492 953, dans le secteur de Saint-Augustin. (X6 114)

39. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-63, relativement à la construction d'un bâtiment commercial sis sur la rue Victor, sur le lot 6 251 664, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 114)
40. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-67, relativement à la construction d'un bâtiment commercial sis sur la montée Saint-Marianne, sur le lot 5 599 980, dans le secteur du Domaine-Vert Nord. (X6 114)
41. Recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec relative à une demande de « Ghislain Proulx » concernant le lot 1 554 830, en bordure du 3333, montée de la Côte-Rouge, dans le secteur de Saint-Benoît. (X6 112 103)
42. Modification de la résolution numéro 942-11-2016 *Dénomination de parcs*. (X6 600 N217)
43. Installation de panneaux d'arrêt dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X3 310 N N13247)
44. Interdiction de stationner sur la rue Boileau, sur un côté de la rue, entre le boulevard du Curé-Labelle (117) et la rue Louis-Joseph-Papineau, dans le secteur de Saint-Janvier. (X3 310 N136)
45. Interdiction de stationner sur une partie de la rue Therrien, soit en condamnant les deux premières cases de stationnement situées à l'intersection de la rue Gravel, dans le secteur de Saint-Janvier. (X3 310 N136)
46. Règlement hors cour dans le dossier numéro 500-17-100079-170 de la Cour supérieure opposant AGI Environnement inc., Intact Compagnie d'Assurance, Construction T.R.B. inc. et la Ville de Mirabel. (G8 513 #103386)
47. Démolition d'un bâtiment situé au 11345, montée Sainte-Marianne, dans le secteur du Domaine-Vert Nord. (X6 500)
48. Appui aux Cercles des fermières du Québec. (G3 316)
49. Nomination d'un membre au sein du Comité d'investissement de Mirabel. (G5 U5 N15192) (G3 300 U2 N7529)
50. Retrait de la Ville de Mirabel relativement au projet d'étude portant sur la faisabilité de mettre sur pied un service relatif au rôle d'évaluation et transfert du projet à la MRC des Pays-d'en-Haut. (G5 500 N7460) (Direction générale G5 500 N231)
51. Adoption d'une politique d'investissement commune des Fonds locaux d'investissement. (G5 214 103 U1 N00950)
52. Création du Fonds d'investissement FILACTION - Mirabel. (G5 214 103 N15286)
53. Modification de la résolution numéro 958-11-2017 *Nomination au sein de différents comités, corporations ou associations*, afin de nommer un nouveau membre sur le Comité de police Mirabel/Saint-Colomban. (G3 300 U2 N7529)
54. Nomination au sein du comité de police Mirabel/Saint-Colomban. (G3 300 U2 N7529)
55. Transmission au ministère des Transports du Québec d'une étude préliminaire de circulation sur le territoire de la Ville par « Orange Traffic ». (X3 300 U4 N15019)
56. Attestation d'exécution des travaux concernant des travaux de réfection de routes, dans le secteur de Sainte-Scholastique. (G5 500 N5534)
57. Dépôt de documents.
58. Affaires nouvelles.
59. Parole aux conseillers.

60. Période de questions.

61. Levée de la séance.

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate